

Certificat d'aptitude pédagogique (CAP) (2485)

Document imprimé à partir de dorifor.be.

Vous pouvez rencontrer un conseiller sans rendez-vous à la Cité des métiers, Avenue de l'Astronomie 14, 1210 Bruxelles (métro Madou), lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h, jeudi de 13h30 à 19h (jusqu'à 16h pendant les vacances scolaires).

Votre rêve est de devenir professeur de cours techniques ou de pratique professionnelle ou encore formateur ? Enseigner votre spécialité est possible grâce à ce certificat qui vous ouvrira les portes de l'enseignement et de la formation.

Objectif et Contenu

Objectif Le CAP est un titre légal, requis et homologué par la Fédération Wallonie-Bruxelles pour permettre l'accès au statut d'enseignant de cours techniques ou de pratique professionnelle dans l'enseignement fondamental et secondaire de plein exercice ou de promotion sociale.

Programme La formation comporte les unités d'enseignement suivantes, réparties sur deux années :

année 1 :

- Atelier d'expression française orienté vers l'enseignement
- Psychopédagogie et méthodologie générale
- Didactique des disciplines
- Stage d'immersion professionnelle
- Pratique de la communication

année 2 :

- Didactique des sciences et techniques et de la santé
ou
- Didactique des sciences humaines et sociales

- Usages éducatifs des technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement - TICE
- Introduction à la sociologie de l'éducation
- Législation et organisation de l'enseignement
- Introduction à la démarche scientifique
- Activités professionnelles de formation
- Travail de fin d'études

Certification(s) visée(s) Certificat d'aptitudes pédagogiques (CAP)

Type de formation [Enseignement de promotion sociale](#)

Organisation

Durée 2 années

Horaire en soirée de 18h à 21h20

- en 1ère année: 3 soirs par semaine
- en 2ème année: 2 soirs par semaine

Début 7 septembre 2020 / 1 fois par an

Coût 225 euro (année 1) - 150 euro (année 2) - Coût réduit 80 euros -

Conditions d'admission

Prérequis administratif Soit un CESS 'Technique' (au sens large) ou 'Professionnel' et sa qualification, de plein exercice ou de promotion sociale.

Soit un diplôme d'enseignement supérieur de plein exercice ou de promotion sociale.

Le diplôme doit être reconnu par la Communauté Française ou être une équivalence reconnue par cette dernière.

Connaître

La connaissance pratique d'un traitement de texte est nécessaire.

Intéressé(e) ?

Que faire

Reprise des inscriptions les 1er et 2 juillet, ensuite à partir du 21 août.

Modalités d'inscription pour juillet:

En raison de la situation sanitaire actuelle, la procédure se fait autant que

possible à distance.

Contactez l'établissement par téléphone pour échanger toutes les informations utiles.

Les documents sont échangés par mail. Le paiement se fait par compte bancaire (selon les cas, soit la totalité du tarif réduit, soit au moins la moitié du tarif complet).

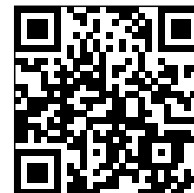
Une adaptation de cette procédure est toutefois envisageable pour les cas où il n'est pas possible de faire autrement.

Documents à fournir: document d'identité (validité toujours en cours) et l'original du diplôme qui permet l'inscription.

Remarques

Avant toute inscription, nous vous conseillons de vérifier sur le site www.enseignement.be/primoweb (<http://www.enseignement.be/primoweb>) quelle(s) fonction(s) vous pourriez exercer dans l'enseignement.

Retrouvez cette formation sur <https://www.dorifor.be/formation/certificat-d-aptitude-pedagogique-cap-2485.html>



ITN - Promotion sociale

Rue Félix Hap 14 - 1040 Etterbeek

02 732 84 69

itnpromotionsociale@gmail.com - <http://itnpromotionsociale.be>